

Permanences des élus dans les quartiers - Semaine du 22 au 28 avril 2024

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

Lundi 22 avril, de 15h à 16h30 :

Madame Karine DUTREUX, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier des Sénardes, 3 allée Yves de Copainville

Mardi 23 avril, de 17h à 18h :

Monsieur Jean-Charles MARASSE, *Conseiller Municipal*

Espace de la Porte Saint Jacques, 2 place de Soëst

Mercredi 24 avril, de 10h à 12h :

Madame Loëtitia BEURY, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier des Marots, 23 rue Trouvassot

Mercredi 24 avril, de 14h30 à 16h30 :

Monsieur Christian DUPATY, *Conseiller Municipal*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

Jeudi 25 avril, de 16h30 à 17h30 :

Madame Karima OUADAH, *Conseillère Municipale*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 26 avril, de 10h à 11h30 :

Madame Karima BOUDADI, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

Vendredi 26 avril, de 16h à 18h :

Madame Anna ZAJAC, *Conseillère Municipale*

Espace de la Porte Saint Jacques, 2 place de Soëst

Samedi 27 avril, de 10h à 11h :

Monsieur Bruno BAUDOUX, *Adjoint au Maire en charge de la Sécurité, de la Tranquillité publique, de la Prévention de la Délinquance et de la Commande publique*

Maison de quartier des Marots, 23 rue Trouvassot

Samedi 27 avril, de 11h à 12h :

Monsieur Hervé SOMSOIS, *Adjoint au Maire en charge des quartiers Point du Jour et Vassaules et de la Réserve communale de Sécurité civile*

Salle Multi-activités Marie-Louise Fautsch, 13 rue Grégoire-Pierre Herluison

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr